

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 02-2021

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le lundi 10 mai 2021 à 19 heures, par voie de conférence téléphonique.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Régulariser la marge de recul avant de la maison, suite à l'élargissement de l'emprise de la rue Johnson par le ministère des Transports. La maison est à 6.81 mètres de la ligne de lot avant alors que l'article 6.2.4 du règlement de zonage #125-11 exige une distance de 7,5 mètres.
- Identification du site concerné : 131, rue Johnson
Lot : 3 235 393
Zones : Rb-1

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante :

- Article 6.2.4 du règlement de zonage numéro 125-11

La municipalité de Deschambault-Grondines effectuera une consultation publique sous forme d'appel de commentaires ou d'interrogations relativement à cette demande de dérogation mineure. Cette consultation écrite remplace la procédure habituelle de consultation publique conformément aux décrets et arrêtés ministériels adoptés par le gouvernement concernant les mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de la pandémie de la Covid-19. Cette consultation écrite se tiendra du 20 avril 2021 au 5 mai 2021.

Toute personne intéressée est invitée à formuler ses commentaires ou interrogations par écrit à la municipalité de Deschambault-Grondines, **avant 16 h 15, le 6 mai 2021**, par la poste à l'adresse suivante : 120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines, G0A 1S0 ou par le biais du courrier électronique au : info@deschambault-grondines.com

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 20^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021.

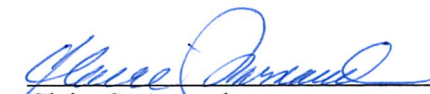


Claire St-Arnaud,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Claire St-Arnaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 avril 2021 entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Claire St-Arnaud,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière